

Covid-19

Sauver le secteur associatif et d'éducation populaire est possible!

L'Éducation Populaire est menacée, comme l'ensemble du secteur économique en France et au-delà. L'éducation populaire c'est : les centres de loisirs, les centres socioculturels, l'action culturelle populaire, les centres et séjours de vacances, les classes transplantées, les habitats jeunes (FJT), les actions de mobilités internationales, l'animation scientifique, la formation à l'animation, le sport pour tous et toutes, l'accompagnement à la scolarité, l'accompagnement des jeunes (projets, prévention...), les associations de quartier comme du milieu rural...

En Pays de la Loire, l'éducation populaire touche 1 ligérien sur 2. Or la crise que nous connaissons risque d'avoir un impact énorme pour un secteur aujourd'hui fermé et confiné. Pour autant, passé le confinement, nous aurons besoin de nos associations pour répondre à des besoins essentiels : de garde d'enfants, d'ouverture culturelle, de lien social...

Les pertes sont difficiles à prévoir et elles vont dépendre de la durée du confinement. A fin avril, nous pouvons doré et déjà estimé à une perte autour de 5 millions d'euros pour les têtes de réseau membres du CRAJEP et entre 30 et 50 millions d'euros pour l'ensemble des associations du secteur fédérées ou non.

Le CRAJEP Pays de la Loire proposent **3 leviers** pour se relever aux mieux de cette situation – au-delà des mesures classiques mais insuffisantes (report URSSAF, chômage partiel...) :

1 - Maintenir ses engagements

Nos associations ont des conventions, des marchés publics, des appels à projets avec des collectivités, des institutions (CAF, Pole Emploi, Agefiph...), l'Etat... Certaines institutions et collectivités commencent à donner des avis positifs. Il nous semble effectivement essentiel d'avoir des engagements financiers permettant de garantir une continuité des actions malgré la période d'annulation et/ou de report.

2 - Créer et ouvrir des fonds de soutien au secteur associatif et à l'éducation populaire

Le CRAJEP Pays de la Loire pense qu'il est nécessaire de créer des fonds de soutien au secteur. Certaines collectivités ont doré et déjà annoncées entrer dans une cette démarche (Conseil Régional, Conseil Départemental de Loire Atlantique, Nantes Métropoles...) Il nous semble nécessaire que la solidarité soit de tous les espaces et de tous les territoires.

3 - Reporter le SNU - service national universel

Aujourd'hui le SNU ne peut plus s'organiser en 2020 : annulation de la formation des encadrant-es prévue en Avril, flou sur le calendrier de l'école... Dans ces conditions, il serait même irresponsable de le maintenir cette année. Nous demandons donc un report du SNU. Nous demandons ainsi à l'échelle des Départements, des Régions et de l'État ; que les fonds fléchés sur ce dispositif soient réaffectés vers un plan de sauvetage du secteur associatif et d'éducation populaire !